

	<b>Journée TICE &amp; Pédagogie 2014</b> <b>à La Rochelle le jeudi 22 mai 2014</b>	Date :	24 mars 2014
		Version :	4
		Rédacteurs document :	Jean-Marc Ogier Grâce Kraska

## La maquette du pré-programme (provisoire)

Durée	Déroulé
TITRE	<p><b><i>"Les travaux des étudiants rédigés dans les règles de l'art"</i></b>  <b><i>Le copier-coller des étudiants interroge l'institution dans son ensemble</i></b></p>
ACCUEIL	<p>9h30 -10h00</p> <p>Café, thé, jus de fruits, viennoiseries</p>
<b>INTRODUCTION</b>  <b>CONTEXTE</b>  * Par les pilotes VP numérique :  Philippe Leproux (UL) Jean-François Cerisier (UP) Jean-Marc Ogier (ULR)	<p>10h00 - 10h20</p> <p>A l'heure de la société de l'information, il est devenu essentiel de repenser nos modalités pédagogiques, de reconsidérer la manière dont nous évaluons nos publics étudiants, et de réfléchir à la façon dont nous responsabilisons nos apprenants face à la préexistence de nombreux contenus numériques disponibles sur le Web. Quels citoyens souhaitons-nous former ? Comment organiser nos modalités d'évaluation pour véritablement évaluer la réflexion de nos publics ? Quelles politiques adopter pour engager une démarche responsabilisant l'étudiant dans la production de « ses » contenus ? Cette thématique concerne de nombreux acteurs de notre institution et devient encore plus prégnante avec le potentiel lié aux TICE.</p> <p>→ L'axe d'entrée proposé :</p> <p>Au niveau institutionnel, que peut-on mettre en place ? Comme chacun peut participer à ce projet collectif ? Comment articuler un projet collectif en faisant appel à l'ensemble des acteurs (organisationnel, logiciel, juridique, pédagogique ... ) ?</p>
<b>TABLE RONDE</b>  <b>CROISEMENT DES POINTS DE VUE DE L'EXISTANT</b>  <b>POSER LE DÉBAT PAR L'APPROPRIATION DES QUESTIONS PAR LES ACTEURS</b>  * Animation par :	<p>10h20 - 11h30</p> <p>Sur le thème de : <b><i>"Une ambition politique des établissements : la création de valeur par des productions dans les règles de l'art"</i></b> avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Yves Guillotin (U Le Mans) ou Anne Boyer (U Nancy) : introduit, pour le ministère, les orientations dans les universités aujourd'hui. L'état se soucie de la question(10 mn).</li> <li>➤ Présidents, Vice-Présidents des universités, Vice-Présidents étudiants, Vice-Président Association des doctorants : <i>Une ambition politique : quelles orientations pour valoriser la qualité des productions d'étudiants, dans les règles de l'art ?</i></li> <li>➤ Vice-Présidents CFVU : <i>Quel règlement intérieur qui donne un affichage fort en direction des étudiants ? Quelle valorisation des étudiants sérieux ?</i></li> <li>➤ Vice-présidents Aide à la réussite &amp; Doyens/Directeurs, Responsables</li> </ul>

	<p>Communication :</p> <p><i>Quelles démarches partagées avec les enseignants et les étudiants ?</i></p> <p><i>Quelles démarches de communication en direction des étudiants, des futurs étudiants ?</i></p> <p>➤ Responsables des commissions de discipline, Directeurs-trice Bibliothèque universitaire :</p> <p><i>Quels moyens de pénalisation des étudiants fraudeurs ?</i></p> <p><i>Quelles questions posées par le droit d'auteur ?</i></p>
<b>PAUSE</b>	11h30 -11h50
<b>CONFÉRENCE podcastée</b>  * de : Michelle Bergadaà	11h50 - 12h35  <p style="text-align: center;"><b><i>La tentation du plagiat et la tentation de réagir</i></b></p> <p>La lutte contre le plagiat s'intensifie ainsi. Mais notre cartésianisme nous a conduit trop longtemps à isoler les fraudes de nos étudiants de celle des chercheurs, l'impétrant de son directeur, le directeur de thèse de ses collègues... alors que tous sont de fait imbriqués. Les procédures mises en place au siècle dernier sont périmées, car les termes de la communication, du pouvoir et de la science ont muté. Les procédures sont obsolètes et handicapantes ; nos valeurs, elles, demeurent identiques. Se réapproprié un système académique, réinventer ses normes et ses règles en phase avec la révolution de la connaissance qui s'est produite depuis l'avènement du Web demandera pragmatisme et courage.</p>
<b>DÉBAT</b>  * Animation par : Michelle Bergadaà ( ?)	12h35 –12h45  Avec les participants dans la salle : les enseignants, étudiants (des trois universités, BDE, élus syndicaux), bibliothécaires ...
<b>BUFFET DÉJEUNATOIRE</b>	12h50– 13H55
<b>PROCÉDURES À METTRE EN PLACE DANS LES 3 UNIVERSITÉS</b>  * Animation par : Michelle Bergadaà	14h00 – 15h00 (?) : <b>1h ou moins ? A valider avec Michelle Bergadaà</b>  Une vision systémique pour remédier au plagiat : Formalisation de ce qui de ce qui pourrait se mettre en place dans les trois universités, en décomposant les étapes pour arriver à des résultats.  Des procédures existent (organisationnel, humain) mettant en évidence le degré d'implication des différents acteurs pour arriver à des résultats.
<b>ATELIERS THÉMATIQUES</b>  <b>AU CHOIX</b>  <b>Animateurs :</b>	15h00 – 16h15 ( ?)  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les décideurs politiques sont aussi les acteurs essentiels. Le plagiat est exponentiel, les décideurs devraient s'en mêler ... comme aux USA (100% d'une promotion d'Harvard a été rejetée).</li> <li>➤ De la prévention à la sanction. La notion de preuve. Valorisation des travaux dans les règles de l'art – Sanctions pour les fraudeurs. Règlement intérieur, charte rédigée par les étudiants et leurs enseignants ...</li> <li>➤ Prévenir par la formation aux compétences informationnelles (la question n'est plus de « chercher » des choses rares, mais de « les trier ». Une des pistes : les spécialistes des BU pourraient avoir ce rôle de former, contrôler.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Techniques de détection du plagiat. Les outils de détection existant sur le marché : avec Benjamin Dutil, Université La Rochelle</li> </ul>
<b>PAUSE</b>	16h15 – 16h30
<b>PRÉSENTATIONS DES PRODUCTIONS</b>	16h30 – 17h10  Les animateurs des ateliers présentent les résultats des travaux ( <b>Fiche de compte-rendu</b> )
<b>CONCLUSIONS DES TRAVAUX</b>	17h10 – 17h30
* Par les pilotes de la Journée et Michelle Bergadaà	